



Information

Paris, le 18 juin 2024

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES LANCE UNE NOUVELLE ASSURANCE HABITATION ENGAGEE

Après avoir lancé en janvier 2023 son offre à 6€/mois pour les jeunes locataires, Pacifica, filiale assurances dommages de Crédit Agricole Assurances, étoffe sa gamme Habitation, en la rendant plus accessible, plus personnalisable et plus soucieuse de son impact environnemental.

Dans un contexte de coût croissant de l'indemnisation des sinistres et d'impact durable sur les prix de l'assurance, cette nouvelle offre vise à permettre aux Français de maintenir un niveau satisfaisant de protection, avec la moindre incidence budgétaire.

En cohérence avec la vocation universelle du groupe Crédit Agricole, la nouvelle assurance habitation, commercialisée depuis le 1^{er} juin 2024, permet de couvrir tous les besoins, des plus essentiels aux plus exigeants, et sur l'ensemble des territoires. Parce que l'économie circulaire est devenue une approche essentielle pour répondre aux défis environnementaux, économiques et sociaux actuels, les clients de cette nouvelle MRH ont désormais la possibilité de **privilégier la réparation ou le reconditionné** des appareils électroménagers & informatiques lors d'un sinistre, le tout au meilleur prix.

Les autres + de la nouvelle Assurance Habitation du Crédit Agricole

Aucune mauvaise surprise : une grille d'indemnisation transparente et connue à l'avance.

Une protection renforcée possible avec un rééquipement à neuf de l'ensemble des biens, quel que soit leur âge : mobilier, électroménager, informatique, etc.

Protection du patrimoine immobilier : choix offert entre une reconstruction moderne ou à l'identique,

En cas de sinistres importants, relogement jusqu'à 2 ans avec prise en charge du prêt immobilier,

Garantie scolaire des enfants incluse selon la formule choisie.

Un rapprochement stratégique avec Murfy initié en mars 2024

« L'engagement sociétal et environnemental est au cœur de nos préoccupations et de celles de nos clients dont les modes de consommation évoluent vers plus d'exigence et de responsabilité. L'émergence d'une économie de la seconde main est plus qu'une tendance et s'impose progressivement tant du point de vue économique qu'écologique. Notre montée au capital de Murfy, nous permet de nous appuyer sur un partenaire fiable et de nature à donner pleine satisfaction à nos clients pour faire évoluer nos pratiques vers des prises en charge de sinistres à plus faible impact environnemental et à plus haute valeur ajoutée sociétale. »

Gaël Amblard - Directeur général adjoint de Pacifica en charge du Développement et des Marchés spécialisés

Toutes les formules incluent des garanties « socle » :

- Responsabilité Civile et scolaire
- Risques climatiques (inondation, grêle, ...)
- Dégâts des eaux et incendie
- Vandalisme et détérioration immobilière
- Assistance 24h/7j

Les clients peuvent ensuite choisir entre 3 niveaux de protection :

EKO

Avec cette formule inclusive, le client bénéficie d'une solution économiquement attractive, associée aux garanties essentielles, qu'il soit locataire ou propriétaire ;

EQUILIBRE et OPTIMALE

Avec un pack complet de garanties, le client a la faculté d'ajuster le niveau d'indemnisation souhaité avec une progression étagée des prix ;

OPTIMALE +

Formule dédiée aux propriétaires non occupants soucieux de protéger leur bien locatif, intégrant une protection des risques de loyers impayés et une garantie dommages mobiliers et immobiliers en rééquipement à neuf.

En pratique...

Cette nouvelle offre peut être souscrite en toute autonomie via l'espace client, l'application bancaire ou bien directement dans les agences du groupe Crédit Agricole.

Pour les clients déjà assurés dans une autre compagnie, nos conseillers s'occupent de tout en prenant en charge gratuitement la résiliation auprès de l'assureur actuel.

Un extérieur ? Des options existent pour couvrir son matériel de jardin, les canalisations ou les vélos, même à l'extérieur du domicile.

Retrouvez toute l'offre en cliquant [ici](#) ou sur notre site www.ca-assurances.com

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 800 collaborateurs. Son chiffre d'affaires (« non GAAP ») à fin 2023 s'élève à 37,2 milliards d'euros.

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Nicolas Leviaux +33 (0)1 57 72 09 50 / 06 19 60 48 53

Julien Badé +33 (0)1 57 72 93 40 / 07 85 18 68 05

service.presse@ca-assurances.fr

